

SAS FILOR
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 7 rue Camille Durutte - 57070 MEY
R.C.S. METZ 503 143 539

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
Transfert du Siège Social

- Monsieur Stéphane PIGUET,
- Madame Angélique PIGUET,
- la société 4AS FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, ayant son siège à VAL DE BRIEY (54150) – Avenue Marguerite Puhl Demange, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VAL DE BRIEY sous le numéro 533 854 469, représentée par son Président, Monsieur Stéphane PIGUET,

Seuls associés de la société SAS FILOR, ont décidé, par le présent acte, de prendre les décisions qui suivent, portant sur le transfert du siège social et la modification corrélative de l'article 3 des statuts avec pouvoirs pour l'accomplissement des formalités. Les présentes décisions, exprimées dans un acte signé par tous les associés, sont prises en application de l'article 10 des statuts de la société.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

PREMIERE DECISION

Les associés décident de transférer le siège social de la société de 57070 MEY – 7 rue Camille Durutte à 54150 VAL DE BRIEY-RD 906-Avenue Marguerite Puhl Démange et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts, à compter de ce jour, comme suit :

« ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 54150 VAL DE BRIEY - RD 906 - Avenue Marguerite Puhl Démange ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

M. Stéphane PIGUET

Mme Angélique PIGUET

La société 4 AS FINANCES - représentée par M. Stéphane PIGUET